

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 MARS 2013

6/1 – DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU RESEAU D'ECOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS (REAAP) – CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU NORD (CAF)

La ville met en place, depuis quelques années, différentes actions concernant la parentalité.

Deux d'entre elles font l'objet d'un soutien financier de la CAF du Nord, dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents (REAAP) :

- l'atelier parents/enfants de psychomotricité aquatique :

Cet atelier a vu le jour en mai 2003, suite au diagnostic effectué dans le cadre de l'étude préalable au contrat enfance qui a révélé une forte demande des Monsois pour une activité parents/enfants. Il s'articule autour :

- d'un volet développement psychomoteur de l'enfant qui multiplie les expériences visuelles, tactiles, auditives et motrices,
- d'un volet soutien à la parentalité en favorisant la socialisation et l'autonomie de l'enfant, en valorisant les compétences de l'enfant au regard de ses parents et en permettant aux parents d'avoir une relation de « nursing » au travers d'une activité commune.

- le groupe de parole :

Le groupe de parole est une prolongation de celui existant pour les parents d'enfants de moins de 6 ans, initié en janvier 2009 par « l'espace Arc en Ciel » dans le cadre de la réussite éducative. Il a pour objectifs de rompre l'isolement et d'aider, par l'échange, certains parents à surmonter des difficultés éducatives, de permettre à des parents de prendre la parole dans un groupe et d'expérimenter une relation d'écoute et de confiance reproductible avec leur enfant. Enfin, il a pour vocation de partager des vécus, des expériences et des compétences et de chercher collectivement des solutions face aux difficultés qu'éprouvent certains parents.

Depuis fin 2011, les parents de la Maison de la Petite Enfance sont accueillis lors d'un temps de convivialité le vendredi matin, dans le cadre d'une action municipale dénommée « le café des parents ».

Ce moment a pour objectifs généraux de :

- permettre aux parents de mieux comprendre leurs enfants,
- permettre aux parents d'appréhender leur rôle de parents,
- créer du lien entre ces familles.

A cette occasion, les parents expriment leurs difficultés et se confient à la personne chargée de les accueillir.

Forte du succès rencontré par cette action, la ville souhaite aujourd'hui l'élargir afin :

- d'en faire un espace de rencontre entre les usagers de la structure (familles), et les différents partenaires présents ou non sur les lieux (UTPAS, Montfort, Arc en ciel, CMP, Centre Social « Imagine », Prim'enfance, halte-garderie, Caramel...),

- de susciter la parole sur le thème de la parentalité et amener une réflexion entre parents et partenaires,

- de permettre aux usagers d'identifier les partenaires pour une meilleure connaissance de l'existence des actions en matière de Petite Enfance à Mons en Barœul (loisirs, accueil, culture, services médico-sociaux, parentalité, services administratifs...).

A cette occasion, la ville propose de solliciter la CAF du Nord dans le cadre du REAAP selon le plan de financement ci-après :

Actions	Dépenses	Recettes
Psychomotricité	6 914,00 €	REAAP : 1 608,00 € Ville : 5 306,00 €
Groupe de paroles	1 360,00 €	REAAP : 788,00 € Ville : 572,00 €
Café des parents	12 000,00 €	CUCS : 4 000,00 € REAAP : 2 000,00 € Ville : 6 000,00 €
TOTAL	20 274,00 €	20 274,00 €

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter une demande de subvention à la CAF du Nord,
- engager les dépenses relatives au groupe de parole et inscrire les crédits correspondant au chapitre fonctionnel 9263, compte nature 6042,
- inscrire les crédits relatifs au « café des parents » au chapitre fonctionnel 9263, compte nature 6042,
- engager les dépenses relatives à l'atelier parents/enfants de psychomotricité aquatique et inscrire les crédits correspondant au chapitre fonctionnel 92413, compte nature 60623.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.